

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Organisme de formation – SARL KNC

1. Désignation de l'organisme

La société SARL KNC, Société à Responsabilité Limitée à associé unique,
Immatriculée au RCS de Nice sous le numéro 940 908 130 R.C.S. Nice,
SIRET : 940 908 130 00013,
Date d'immatriculation : 17/02/2025,

Siège social : 5 Rue Empereur Auguste – 06320 La Turbie – France.

SARL KNC exerce une activité de formation professionnelle et de consulting spécialisée dans l'accompagnement des cabinets d'orthodontistes et de leurs équipes.

2. Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des prestations proposées par SARL KNC :

- Formations professionnelles (présentiel ou distanciel)
- Webinaires
- Audits organisationnels
- Prestations de consulting et d'accompagnement stratégique

Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV.

3. Nature des prestations

Les actions proposées visent notamment :

- L'amélioration de l'organisation clinique et administrative
- L'optimisation du parcours patient
- Le management des équipes
- La communication interne et externe
- La performance économique des cabinets d'orthodontistes

Les méthodes pédagogiques incluent :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Mises en situation
- Analyse de pratiques
- Plans d'action personnalisés

4. Modalités d'inscription

Toute prestation donne lieu à :

- Un devis
- La signature d'un contrat ou d'une convention de formation
- Le cas échéant, une convention tripartite en cas de financement OPCO

L'inscription est validée à réception du contrat signé et de l'acompte.

5. Conditions financières

Les prix sont exprimés en euros et TTC.

Audit organisationnel : 50 % d'acompte à la signature.

Les autres modalités sont précisées dans le devis ou le contrat.

Tout retard de paiement entraîne :

- Intérêts de retard au taux légal en vigueur
- Indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement
- Suspension possible des prestations

6. Prise en charge OPCO

Le Client doit effectuer sa demande avant le début de la formation.

En cas de prise en charge partielle, le solde reste dû par le Client.

7. Annulation – Report – Interruption

Annulation par le Client :

- Plus de 10 jours ouvrables avant le début : sans frais
- Moins de 10 jours : 20 % du montant total reste dû

En cas de force majeure, seules les prestations effectuées sont facturées.

8. Modalités d'évaluation

Chaque formation comprend :

- Une évaluation des acquis
- Une feuille d'émargement ou relevé de connexion
- Un questionnaire de satisfaction
- Une attestation de fin de formation

9. Règlement intérieur

Un règlement intérieur applicable aux stagiaires est transmis avant toute entrée en formation.

10. Accessibilité handicap

SARL KNC s'engage à étudier toute situation particulière afin de faciliter l'accès aux formations aux personnes en situation de handicap.

11. Confidentialité

Les informations échangées dans le cadre des missions sont strictement confidentielles.

12. Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques restent la propriété exclusive de SARL KNC.
Toute reproduction sans autorisation est interdite.

13. Données personnelles – RGPD

Les données collectées sont nécessaires à l'exécution des prestations.
Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression.

14. Médiation

Conformément aux articles L612-1 et suivants du Code de la consommation, tout Client particulier peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation.

15. Droit applicable

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

En cas de litige :

- Tribunal de commerce de Nice pour les professionnels
- Tribunal judiciaire de Nice pour les particuliers